

1. Index

SOMMAIRE AVIS (*)			
N°	Objet	Publié le	Page
AV-2024-022	Augmentation de capital en numéraire et par compensation de créances de "MANAGEM"	04/03/2024	2
AV-2024-023	Valeur théorique du droit de souscription relatif à l'augmentation de capital en numéraire de "MANAGEM".	11/03/2024	5
AV-2024-024	La taille minimum de blocs de l'instrument CFG Bank	18/03/2024	6
AV-2024-028	Condition de volume appliquée aux programmes de rachat en bourse	01/04/2024	7
AV-2024-029	Révision exceptionnelle du flottant de "SANLAM MAROC"	02/04/2024	9
AV-2024-030	Radiation des titres de capital de "TIMAR"	03/04/2024	10
AV-2024-031	Résultats de l'OPR en vue de la radiation des titres de capital de "TIMAR"	04/04/2024	11
AV-2024-033	Modalités du programme de rachat de "ITISSALAT AL-MAGHRIB"	04/04/2024	12
AV-2024-034	Modalités du contrat de liquidité de "ITISSALAT AL-MAGHRIB"	04/04/2024	13
AV-2024-035	Jours non ouvrés pour l'année 2024	08/04/2024	14
AV-2024-036	Détachement du dividende de "IMMORENTE INVEST"	15/04/2024	16
AV-2024-037	Résultats de l'augmentation de capital en numéraire et par compensation de créances de "MANAGEM"	17/04/2024	18
AV-2024-038	Droits de vote de "CFG BANK"	23/04/2024	20

SOMMAIRE INSTRUCTIONS (*)			
N°	Objet	Publié le	Page
-	-	-	-

(*) L'archive, des avis et instructions, est disponible sur lien suivant :
<http://www.casablanca-bourse.com/bourseweb/ListActualites.aspx>

AVIS N° AV-2024-022

Evénement	Augmentation de capital en numéraire et par compensation de créances
Instrument(s) concerné(s)	MANAGEM

- OBJET DE L'AVIS

Augmentation de capital en numéraire et par compensation de créances de "MANAGEM"

- REFERENCES

-Vu le dahir N°1-16-151 du 21 Dhou al Qi`da 1437 (25 Août 2016) portant loi N°19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier, notamment les articles 5 et 6;

-Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2208-19 du 29 Chaoual 1440 (03 juillet 2019) notamment ses articles 4.1.9 et 4.1.10;

- Avis d'approbation de la Bourse de Casablanca No 02/24 du 01/03/2024 ;

- Visa de l'AMMC No VI/EM/005/2024 du 01/03/2024 ;

Il a été décidé ce qui suit :

- CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION.

Type d'opération	Souscription en numéraire avec droit préférentiel
Souscripteur(s)	Actionnaires et détenteurs de droits préférentiels de souscription
Date assemblée générale extraordinaire	19/09/2023
Valeur nominale (MAD)	100,00
Prix d'émission (MAD)	1600,00
Nbre de titres à émettre	1.873.368
Montant global de l'opération (MAD)	2.997.388.800,00
Date début souscription	14/03/2024
Date clôture souscription	02/04/2024

Conseiller Financier et Coordinateur Global	Attijari Finances Corp
Société de bourse chargée de l'enregistrement	ATTIJARI INTERMEDIATION
Centralisateur de l'opération	Attijariwafa Bank

- CARATÉRISTIQUES DE COTATION DU DROIT DE SOUSCRIPTION

Libellé	DS MNG 3/16 2024
Ticker	SMNGB
Date de détachement	11/03/2024
Date de cotation	14/03/2024
Date de radiation	03/04/2024

- CARACTÉRISTIQUES DE COTATION DES ACTIONS NOUVELLES

Secteur d'activité	Mines
Compartiment	PA
Ligne de cotation	ACTIONS 1ERE LIGNE
Date de jouissance	01/01/2023
Ticker	MNG
Libellé	Managem
Date d'enregistrement	17/04/2024

- CALENDRIER DE L'OPERATION

Ordre	Etapes	Dates
1	Emission par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation de l'opération	01/03/2024
2	Réception par la Bourse de Casablanca du Prospectus visé par l'AMMC	01/03/2024
3	Publication par la Bourse de Casablanca de l'avis relatif à l'opération	04/03/2024
4	Détachement des droits de souscriptions : - Publication de la valeur théorique du droit de souscription - Ajustement du cours de l'action - Purge du carnet d'ordres	11/03/2024
5	Ouverture de la période de souscription et Cotation des droits préférentiels de souscription	14/03/2024

6	Clôture de la période de souscription	02/04/2024
7	Radiation des droits préférentiels de souscription	03/04/2024
8	Tenue de l'instance devant ratifier l'augmentation de capital Restitution des reliquats aux souscripteurs	15/04/2024
9	Réception par la Bourse de Casablanca du procès-verbal de l'instance ayant ratifié l'augmentation de capital en numéraire et des résultats de l'augmentation de capital en numéraire	16/04/2024
10	- Livraison des nouveaux titres - Admission des actions nouvelles - Enregistrement de l'opération en bourse - Publication par la Bourse de Casablanca des résultats de l'opération	17/04/2024

- COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Pour tout complément d'information, la note visée est disponible sur le lien suivant :

[Cliquez ici](#)

AVIS N° AV-2024-023

Événement	Augmentation de capital en numéraire et par compensation de créances
Instrument(s) concerné(s)	MANAGEM

- OBJET DE L'AVIS

Valeur théorique du droit de souscription relatif à l'augmentation de capital en numéraire de "MANAGEM".

- CALCUL DE LA VALEUR THEORIQUE DU DPS

La Bourse de Casablanca a calculé la valeur théorique du droit préférentiel de souscription "SMNGB" à 26,84 MAD, sur la base du cours de clôture de MNG en date du 08/03/2024.

AVIS N° AV-2024-024

Evénement

Actualisation de la Taille Minimum de Bloc d'un instrument financier

- OBJET DE L'AVIS

La taille minimum de blocs de l'instrument CFG Bank

- REFERENCES

Vu le dahir N°1-16-151 du 21 Dhou al Qi`da 1437 (25 Août 2016) portant loi N°19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier, et notamment les articles 5 et 6 ;

- Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2208-19 du 29 Chaoual 1440 (03 juillet 2019) notamment son article 4.3.70, et l'instruction n°23/2019.

Il a été décidé ce qui suit :

- CONTENU DE L'AVIS

La Taille Minimum de Blocs de l'instrument financier CFG Bank est de 604 700.

AVIS N° AV-2024-028

Evénement

Actualisation mensuelle des volumes appliqués aux programmes de rachat

- OBJET DE L'AVIS

Condition de volume appliquée aux programmes de rachat en bourse

- REFERENCES

- Vu le dahir N°1-16-151 du 21 Dhou al Qi`da 1437 (25 Août 2016) portant loi N°19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier, et notamment les articles 5 et 6 ;

Il a été décidé ce qui suit :

- CONTENU DE L'AVIS

Sur la base des statistiques du mois de mars, les quantités quotidiennes maximales à ne pas dépasser dans le cadre des programmes de rachat sont comme suit :

AFMA	500	JET CONTRACTORS	1.283
AFRIC INDUSTRIES SA	500	LABEL VIE	500
AFRIQUIA GAZ	500	LAFARGE HOLCIM MAROC	697
AGMA LAHLOU-TAZI	500	LESIEUR CRISTAL	500
ALLIANCES	10.877	M2M Group	500
AKDITAL	2.118	MAGHREB OXYGENE	500
ALUMINIUM DU MAROC	500	MAGHREBAIL	500
ATLANTASANAD	4.587	MANAGEM	500
ATTIJARIWAFABANK	6.418	MAROC LEASING	500
AUTO HALL	4.572	MED PAPER	839
AUTO NEJMA	500	MICRODATA	500
ARADEI CAPITAL	831	SODEP MARSAMAROC	2.716
BALIMA	500	MINIERE TOUISSIT	500
BCP	6.040	MUTANDIS	568
BANK OF AFRICA	3.362	OULMES	500
BMCI	500	PROMOPHARM S.A	500
SOCIETE DES BOISSONS DU MAROC	500	REALIS.MECANIQUE	500
CARTIER SAADA	500	REBAB COMPANY	500
CFG BANK	4.796	RISMA	3.982
CDM	1.492	RESIDENCES DAR SAADA	22.293
CIH	2.205	S.M MONETIQUE	500

CIMENTS DU MAROC	500	SANLAM MAROC	500
COLORADO	500	SALAFIN	500
COSUMAR	2.746	SAMIR	500
CTM	500	SMI	500
DARI COUSPATE	500	SNEP	961
DELATTRE LEVIVIER MAROC	500	SONASID	769
DELTA HOLDING S.A	3.717	SOTHEMA	500
DIAC SALAF	500	STOKVIS NORD AFRIQUE	500
DISTY TECHNOLOGIES	726	STROC INDUSTRIE	500
DISWAY	500	TAQA MOROCCO	500
DOUJA PROM ADDOHA	294.360	TIMAR	500
ENNAKL	500	TOTALENERGIES MARKETING MAROC	500
EQDOM	500	TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A	5.243
FENIE BROSSETTE	500	UNIMER	500
HPS	500	Wafa ASSURANCE	500
IB MAROC.COM	500	ZELLIDJA S.A	500
INVOLYS	500		
IMMORENTE INVEST	881		
ITISSALAT AL-MAGHRIB	18.449		

Le présent avis abroge et remplace l'avis 021/24 et entre en application à compter du 01/04/2024

AVIS N° AV-2024-029

Événement	Révision exceptionnelle du facteur flottant
Instrument(s) concerné(s)	SANLAM MAROC

- OBJET DE L'AVIS

Révision exceptionnelle du flottant de "SANLAM MAROC"

- CARACTERISTIQUES DE LA REVISION

Emetteur	SANLAM MAROC
Motif	Suite à l'offre publique d'achat obligatoire
Facteur flottant avant en %	20
Facteur flottant après en %	10
Date d'effet	09/04/2024

AVIS N° AV-2024-030

Événement	Radiation de titres de capital
Instrument(s) concerné(s)	TIMAR

- OBJET DE L'AVIS

Radiation des titres de capital de "TIMAR"

- REFERENCES

-Vu le dahir N°1-16-151 du 21 Dhou al Qi`da 1437 (25 Août 2016) portant loi N°19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier, et notamment les articles 5, 6 et 19;

-Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2208-19 du 29 Chaoual 1440 (03 juillet 2019) notamment ses articles 2.5.6, 2.5.9 et 2.5.10

- CONTENU DE L'AVIS

Suite à l'Offre Publique de Retrait et à la demande de l'émetteur, la Bourse de Casablanca procédera, le 10/06/2024, à la radiation des titres de capital de "TIMAR".

AVIS N° AV-2024-031

Evénement	Offre publique de retrait en vue de la radiation
Instrument(s) concerné(s)	TIMAR

- OBJET DE L'ANNONCE

Résultats de l'OPR en vue de la radiation des titres de capital de "TIMAR"

- RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

Initiateurs	Financière Clasquin Euromed
Agissant de concert avec	--
Part de l'offre dans le capital en %	4.15%
Nbre d'actions visées par l'offre	12.486
Prix par action en MAD	660,00
Date début de l'offre	08/03/2024
Date clôture de l'offre	27/03/2024
Conseiller et Coordinateur	Valoris Corporate Finance
SDB chargée de l'enregistrement (côté Acheteur)	VALORIS SECURITIES

- RESULTATS DE L'OPERATION

Nbre apporteurs d'actions	33
Nbre d'actions apportées	5361
Nbre d'actions attribuées	5361

AVIS N° AV-2024-033

Événement	Programme de rachat
Instrument(s) concerné(s)	ITISSALAT AL-MAGHRIB

- OBJET DE L'AVIS

Modalités du programme de rachat de "ITISSALAT AL-MAGHRIB"

- REFERENCES

-Vu le dahir N°1-16-151 du 21 Dhou al Qi`da 1437 (25 Août 2016) portant loi N°19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier, et notamment les articles 5 et 6 ;

-Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2208-19 du 29 Chaoual 1440 (03 juillet 2019) notamment son article 4.1.12 ;

- Vu la décision de l'assemblée générale ordinaire de "ITISSALAT AL-MAGHRIB" tenue le 28/03/2024 et notamment la résolution relative au programme de rachat ;

Il a été décidé ce qui suit :

- CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

Date début du programme	15/04/2024
Date fin du programme	14/10/2025
Nombre Maximum d'actions	1.500.000
Part du capital concernée (%)	0,17
Prix minimum de vente (MAD)	68,00
Prix maximum d'achat (MAD)	140,00
Société de Bourse	MAROC SERVICES INTERMEDIATION

- COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Pour tout complément d'information, la notice visée est disponible sur le lien suivant :

[Cliquez ici](#)

AVIS N° AV-2024-034

Evénement	Contrat de liquidité
Instrument(s) concerné(s)	ITISSALAT AL-MAGHRIB

- OBJET DE L'AVIS

Modalités du contrat de liquidité de "ITISSALAT AL-MAGHRIB"

- REFERENCES

-Vu le dahir N°1-16-151 du 21 Dhou al Qi`da 1437 (25 Août 2016) portant loi N°19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier, et notamment les articles 5 et 6 ;

-Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2208-19 du 29 Chaoual 1440 (03 juillet 2019) notamment son article 2.5.3 ;

- Vu la décision de l'assemblée générale ordinaire de "ITISSALAT AL-MAGHRIB" tenue le 28/03/2024 et notamment la résolution relative au contrat de liquidité ;

Il a été décidé ce qui suit :

- CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

Date début du contrat	15/04/2024
Date fin du contrat	14/10/2025
Nombre Maximum d'actions	300.000
Part du capital concernée (%)	0,03
Prix minimum de vente (MAD)	68,00
Prix maximum d'achat (MAD)	140,00
Société de Bourse	MAROC SERVICES INTERMEDIATION

- COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Pour tout complément d'information, la notice visée est disponible sur le lien suivant :

[Cliquez ici](#)

AVIS N° AV-2024-035

Evénement

Publication jours fériés

- OBJET DE L'AVIS

Jours non ouvrés pour l'année 2024

- REFERENCES

-Vu le dahir N°1-16-151 du 21 Dhou al Qi`da 1437 (25 Août 2016) portant loi N°19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseiller en investissement financier, et notamment les articles 5 et 6;

-Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2208-19 du 29 Chaoual 1440 (03 juillet 2019) notamment son article 4.1.2;

- ARTICLE 1

Les jours non ouvrés, à la Bourse de Casablanca pour l'année 2024, sont les samedis et dimanches ainsi que les jours fériés suivants :

Mois	Dates	DESIGNATION DES FETES
Janvier	1 ^{er}	Nouvel an
	11	Présentation du manifeste de l'indépendance
	14	Nouvel an Amazigh
Avril	10 (*), 11 et 12	Aïd Al Fitr
Mai	1 ^{er}	Fête du travail
Juin	17 (*) et 18	Aid Al Adha
Juillet	7 (*)	1 ^{er} Moharrem
	30	Fête du trône
Août	14	Fête de l'allégeance d'Oued Eddahab
	20	La Révolution du Roi et du Peuple
	21	Fête de la Jeunesse
Septembre	16 (*) et 17	Aïd Al Mawlid Annabaoui
Novembre	6	Fête de la Marche Verte
	18	Fête de l'indépendance

(*) : Fête mobile à un jour près.

- ARTICLE 2

Le présent avis annule et remplace l'avis N°117/23 du 13/11/2023.

AVIS N° AV-2024-036

Événement	Paielement des dividendes
Instrument(s) concerné(s)	IMMORENTE INVEST

- OBJET DE L'AVIS

Détachement du dividende de "IMMORENTE INVEST"

- REFERENCES

-Vu le dahir N°1-16-151 du 21 Dhou al Qi`da 1437 (25 Août 2016) portant loi N°19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier, et notamment les articles 5 et 6 ;

-Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2208-19 du 29 Chaoual 1440 (03 juillet 2019) notamment ses articles 4.1.9, 4.1.10 et 4.3.6 ;

- Vu la décision de l'assemblée générale de "IMMORENTE INVEST" tenue le 04/04/2024 et notamment la résolution relative à la distribution des dividendes ;

- Caractéristiques de l'opération

Les caractéristiques du paiement des dividendes sont les suivantes :

Exercice	2023
Ticker de l'instrument	IMO
Dividende ordinaire (MAD)	1,00
Dividende exceptionnel (MAD)	--
Dividende global brut (MAD)	1,00
Date de détachement	22/04/2024
Date de paiement	30/04/2024
Centralisateur	CFG BANK

- Purge et ajustement

La Bourse de Casablanca procédera en date du détachement :

- A la purge du carnet d'ordres dudit instrument ;
- Et à l'ajustement du cours de référence de l'instrument selon la formule suivante : Cours de référence ajusté = Dernier cours traité ou ajusté de l'instrument - Montant du dividende brut de l'instrument.

AVIS N° AV-2024-037

Événement	Augmentation de capital en numéraire et par compensation de créances
Instrument(s) concerné(s)	MANAGEM

- OBJET DE L'AVIS

Résultats de l'augmentation de capital en numéraire et par compensation de créances de "MANAGEM"

- RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

Type d'opération	Souscription en numéraire avec droit préférentiel
Souscripteur(s)	Actionnaires et détenteurs de droits préférentiels de souscription
Date assemblée générale extraordinaire	19/09/2023
Valeur nominale (MAD)	100,00
Prix d'émission (MAD)	1600,00
Nbre de titres à émettre	1.873.368
Montant global de l'opération (MAD)	2.997.388.800,00
Date début souscription	14/03/2024
Date clôture souscription	02/04/2024
Conseiller Financier et Coordinateur Global	Attijari Finances Corp
Société de bourse chargée de l'enregistrement	ATTIJARI INTERMEDIATION
Centralisateur de l'opération	Attijariwafa Bank

- RESULTATS DE L'OPERATION

Date instance de ratification	15/04/2024
Nombre de titres avant opération	9.991.308

Capital avant opération (MAD)	999.130.800
Nombre de titres après opération	11.864.676
Capital après opération (MAD)	1.186.467.600

AVIS N° AV-2024-038

Événement	Droits de vote
Instrument(s) concerné(s)	CFG BANK

- OBJET DE L'AVIS

Droits de vote de "CFG BANK"

- REFERENCES

Vu l'article 8.2 des statuts de la société CFG BANK;

- CONTENU DE L'AVIS

Au 18/04/2024, le capital social de CFG Bank se compose de 35.007.960 actions, dont 19.385.229 actions ayant droit de vote double, pour un nombre total de droits de vote de 54.393.189.